

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 28 (1998)
Heft: 1

Artikel: Vente de vin à domicile
Autor: J.-R. P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-826579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vente de vin à domicile



Pierrette et Olivier Le Maguet

ont des dons artistiques», avoue modestement ce peintre autodidacte. Pierrette, elle, passe ses loisirs à binner son jardin ou à faire des conserves. Confitures d'abricots, gelée de coing, purée de tomate, griottes au kirsch, tous les bons produits du verger finissent dans un bocal.

Est-il besoin d'ajouter qu'un repas pris «aux 7 nains» est une véritable fête pour les papilles? D'ailleurs, les clients exigeants n'hésitent pas à venir de toute la Riviera vaudoise, mais aussi de Genève et de Fribourg. Comme écrivait un fameux guide: «mérite le détour...»

Rémy Jottet

Photos Yves Debraine

Restaurant des 7 nains
1894 Les Evouettes (VS)
Tél. 024/481 26 04
Fermé le dimanche

La vente de vin étranger à domicile se développe de plus en plus et les personnes âgées sont très souvent sollicitées. L'exemple que nous présentons ci-dessous devrait faire réfléchir nos lecteurs.

M^{me} Albertine Wannaz, 91 ans, habite La Conversion. A plusieurs reprises, un vendeur de vin de «La Cave de l'impitoyable» (cela ne s'invente pas!), M. Gilbert Huguenin, a pris contact téléphoniquement avec elle, afin de solliciter un rendez-vous pour lui faire déguster les produits qu'il représente. Elle a toujours refusé. Le vendeur était tenace. Il s'est permis d'insister: «Uniquement pour faire connaissance!» Il est parvenu à ses fins.

Le jour de la dégustation, M. Huguenin était accompagné d'un collègue. Ils ont fait déguster à M^{me} Wannaz du Château de St-Pey 1992, un grand cru de St-Emilion d'une valeur de Fr. 34.90 la bouteille (hors TVA). Séduite par le nectar autant que par le bagou des vendeurs, notre brave nonagénaire a donc commandé une caisse de 24 bouteilles pour un montant total de Fr. 902.70.

Comme elle venait de toucher son AVS, elle a versé un acompte de Fr. 500.-, le solde étant payable à la livraison. Il faut peut-être préciser que le montant de la vente dépassait l'allocation mensuelle AVS de M^{me} Wannaz qui s'est trouvée en difficulté pour boucler le mois.

Sans compter que cette brave dame, qui fait partie d'une famille de vigneron, n'avait nullement besoin d'acheter du vin à l'extérieur. Elle a donc vraisemblablement été

victime du «baratin» des représentants.

Ce cas peut paraître scandaleux et il n'est malheureusement pas isolé. Il ne se passe pas un jour sans que des retraités ne soient victimes de vendeurs pas toujours animés des meilleures intentions.

Nous avons soumis ce cas à M. Franck Lécole, propriétaire des «Caves de l'impitoyable», une jeune entreprise créée en janvier 1997, dont le siège est établi à Crissier et qui, de l'aveu même de son responsable, écoule 50 000 bouteilles par année.

«Je n'ai pas à me défendre, mais je ne veux pas passer pour un escroc», dit M. Lécole. «Mon vendeur, M. Huguenin est une personne de 60 ans qui n'est pas un profiteur. Certes, il applique les techniques de vente habituelles, car son but est de parvenir à un chiffre d'affaire. Mais je tiens à signaler que nos vendeurs ont des instructions précises: ils ne doivent pas harceler des retraités à revenus modestes. De plus, je suis toujours prêt à discuter des conditions de paiement. Cette dame aurait dû me contacter, nous aurions trouvé un arrangement...»

M^{me} Wannaz a le sens de la parole donnée et de l'engagement signé. Elle a décidé de régler le solde de sa facture par acomptes et elle dégustera ce Château de St-Pey qui lui semblera peut-être un peu amer...

Mais il faut savoir que, selon la loi, elle avait la possibilité d'annuler sa commande, purement et simplement, sept jours après avoir signé le bulletin. Et de récupérer ainsi, sans frais, son acompte de Fr. 500.-.

J.-R. P.

En cas de litige, contacter la Fédération romande des consommateurs, tél. 157 31 05 (Fr. 1.49 la minute).